



Mon propriétaire m a couper l eau

Par **iszraelewicz**, le **16/04/2012 à 17:34**

Bonjour, mon propriétaire a refusé de prendre le reste de mon loyer une partie étant payée par la CAF et m'a coupé l'eau que dois-je faire merci

Par **Marion2**, le **16/04/2012 à 17:38**

Bonjour,

Pourquoi votre propriétaire a-t-il refusé votre versement de complément de loyer ?

Il n'a pas le droit de vous couper l'eau.

Contactez immédiatement l'ADIL de votre département (gratuit). Vous aurez les coordonnées sur Google en tapant ADIL et votre département.

Cdt

Par **edith1034**, le **16/04/2012 à 17:50**

portez plainte immédiatement et prévenir la CAF

pour tout savoir sur la plainte pénale

<http://www.fbIs.net/recourspenaux1.htm>

vous pouvez aussi aller voir la police et les gendarmes

avec votre bail

vous envoyez un chèque par LRAR au bailleur ou si vous connaissez ses comptes bancaires vous lui faites un virement

c'est gratuit et plus sûr

Par **Marion2**, le **16/04/2012 à 18:31**

Ce sera plus rapide avec l'ADIL...

Par **manon**, le **22/10/2012 à 12:53**

bonjour

voilà mon problème j'ai l'eau de couper car quelqu'un a fraudé mon compteur et tant que je payerai pas la somme qui a payé il me la remboursera pas. moi je ne dois rien à part la fraude. que dois-je faire répondre moi

Par **Papou93**, le **17/02/2013 à 22:11**

bonjour

Mon proprio m'a coupé l'eau sans prévenir, que sont mes droits ??? il faut savoir que se marchant de sommeil est venue un dimanche matin pour accomplir sa [smile31] merci à vous!